

Plan de développement de la bientraitance et du renforcement de la lutte contre la maltraitance

Un plan d'action en **10** mesures

Développer une culture de la bientraitance dans les établissements

- Création de l'Agence nationale d'évaluation sociale et médico-sociale.
- Une démarche d'amélioration de la qualité dans les établissements.
- Sensibiliser et former les personnels à la bientraitance.
- Augmenter les effectifs dans les établissements et valoriser les métiers.
- Améliorer le cadre de vie des résidents.

Renforcer la lutte contre la maltraitance

- Faciliter les signalements de maltraitance.
- Désigner dans chaque DDASS un "correspondant maltraitance".
- doubler le nombre des inspections dans les établissements.
- Veiller à l'application des sanctions et assurer un meilleur suivi des contrôles.
- Elargir l'action du Comité national de vigilance contre la maltraitance.